

Agenda

SEPTEMBRE

Le 18 : Journée mondiale du nettoyage de la planète World CleanUp Day

Les 18 et 19 : Journées Européennes du Patrimoine

DÉBUT DE TRAVAUX AU PORT

Les travaux d'aménagement du Port de la Maison Verte sont prévus du 20 septembre au 31 décembre 2021.

Durant cette période de travaux, la circulation sera règlementée. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site de la ville, www.corsept.fr, pour vous tenir informés.

Nous vous remercions de votre compréhension.



VACANCES : PENSEZ AUSSI À VOTRE ANIMAL DE COMPAGNIE

Pour des vacances heureuses avec votre chien ou votre chat en France, à l'étranger, en voiture, en train ou en avion, il existe une solution pour toutes les situations ! N'attendez pas le dernier moment pour préparer les vacances de votre animal.

Si vous n'avez pas réussi à trouver une personne de votre entourage pour garder votre animal de compagnie, vous pouvez solliciter une garde d'animaux via une plateforme de Pet sitting. Tous les conseils pratiques et contacts utiles sont accessibles sur le site :

ilspartentavecous.org



À la une

BOURG DE CORSEPT RÉDUISONS NOTRE VITESSE

Arrêté municipal n° 2021-011

Depuis le 1er juillet 2021,
je roule à 30 km/h dans le bourg !



PROGRAMME DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les 18 et 19 septembre prochains
(Re)découvrez le patrimoine corseptin !

Samedi 18 septembre de 15h à 18h « A la découverte du Port de la Maison Verte »

Histoire du Port de la Maison Verte, de sa création à nos jours à travers une exposition et un diaporama avec l'évocation de l'île Saint Nicolas et de l'implantation des pêcheries dans le paysage de l'estuaire de la Loire.

Dimanche 19 septembre de 14h à 18h

Exposition au Manoir du Pasquiaud, Charles le Roux « Entre Ciel et Terre »

Monsieur Hubert Hervouet, Président de l'association Les amis du peintre Charles le Roux, organisera des animations autour de quelques toiles de l'artiste et de ses amis peintres.

Dimanche 19 septembre de 15h30 à 18h Visites commentées de l'Église Saint Martin

Présentation d'une cloche récemment découverte, datant du XVIIème siècle. Présentation du processus de la fabrication des cloches. Animation musicale à 17h sur le placître de l'église. Gratuit.

 Mairie de Corsept, 02 40 27 51 96



INFO SÉCURITÉ VOS ÉLUS MOBILISÉS EN FAVEUR DE LA PRÉVENTION, LA SÉCURITÉ, LA SALUBRITÉ ET LA TRANQUILLITÉ

Dans le cadre de la mutualisation et en accord avec les élus de Corsept, la CCSE a recruté un deuxième policier municipal intercommunal à temps complet. Il prendra ses fonctions le 1er septembre 2021 sur les communes de Corsept, Saint Père en Retz, Frossay. Les actions de proximité seront renforcées au service des Corseptines et des Corseptins, pour une commune sûre et sereine.

INFORMATIONS BRÛLER DES DÉCHETS À L'AIR LIBRE OU AVEC UN INCINÉRATEUR DE JARDIN : C'EST INTERDIT

Le brûlage des déchets verts (tontes de pelouse, feuilles mortes, résidus d'élagage, résidus de taille de haies et arbustes, les épluchures de fruits et légumes) est strictement interdit.

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve. La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450€ maximum. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives. Les déchets verts peuvent être utilisés en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables. Vous pouvez également les déposer à la déchèterie. www.service-public.fr



Communauté de Communes Sud Estuaire

AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ESTUAIRE

Dans le cadre de sa nouvelle compétence Mobilité et pour favoriser ce mode de transport, la CCSE met en place, à compter du 1er juillet 2021, une aide à l'achat d'un vélo mécanique ou électrique pour les habitants des 6 communes du territoire.

Les habitants qui souhaitent en bénéficier doivent être résidents principaux et majeurs.

En fonction du revenu des ménages, l'aide est dégressive (de 100€ à 300€).

Pour en bénéficier, un formulaire est à remplir. Les conditions d'attribution y sont indiquées. Cette aide est cumulative avec l'aide de l'État Bonus Vélo concernant uniquement les vélos électriques.

Détail et formulaire d'inscription : www.cc-sudestuaire.fr/aide-lachat-dun-velo

ACHETEZ UN VÉLO... ON VOUS FAIT UN CADEAU !

BÉNÉFICIEZ D'UNE AIDE DE 100€ À 300€ POUR L'ACHAT D'UN VÉLO NEUF



Associations

LE TAI CHI, LA "MÉDITATION EN MOUVEMENT"

Reprise des cours à partir du 16 septembre, les jeudis de 19h30 à 21h. Salle : 10, rue des Prés

À la portée de tous, ce cours s'adresse aux personnes voulant commencer une activité douce et salutaire pour la santé.

📞 Anne Pasquier 06 75 07 91 59

DYNAMIC FORME

Reprise des cours dès le 13 septembre dès 18h15. Piloxing, pilates, step, ... Inscriptions, salle J. Clavier : le 1er septembre 18h-20h, le 8 septembre 18h-20h, le 20 septembre 18h-20h15.

📞 dynamic.forme@orange.fr

<https://dynamicforme.sportsregions.fr>

AGE - PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Le service fonctionne sur les communes de la CCSE et Chauvé.

AGE est un acteur associatif depuis 1989, qui garantit l'accès à un repas de qualité et équilibré, à un prix accessible. Par exemple, six éléments pour 7,62€ TTC, crédit d'impôt déduit. Un plus : du pain frais des boulangeries de Saint-Viaud et Frossay.

Comment s'organise le service ? Une livraison 4 fois/semaine pour tous les jours de la semaine, week-ends et jours fériés. Pas d'engagement, pas de frais de dossiers, pas de minimum hebdomadaire.

📞 02 40 27 55 75 de 9h à 18h du lundi au vendredi

mail : repasdomicile@abse44.fr
www.asso-bienfaisance-sud-estuaire.fr

Vos services sont ouverts au public

MAIRIE

L, Mer, V : 9h-12h30, 13h30-17h

Mar, J : 9h-12h30

EXCEPTIONNELLEMENT du 26 juillet au 27 août : du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Fermée le 16 août

AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi : 9h-12h, 14h15-16h, samedi : 9h-11h45

Attention, fermée les 07, 14, 16, 21 août

BIBLIOTHÈQUE LA PARENTHÈSE

Jusqu'au 8 août : mercredi 17h30-19h, samedi 10h-12h.

Fermée du 8 au 23 août 2021. A partir du 30 août :

M : 10h-12 h, Mer : 15 h-18h30

V : 16h-18h, S : 10h-12h

LUDOTHÈQUE LUDOMINO

En août : mercredi 9h30-11h30 pour les 0-5 ans et 14h30-17h30 pour tout public

MAISON DES JEUNES

Informations sur : facebook.com/polejeunespaimboeuf